



RELEVÉ DE DÉCISION DU PÔLE ÉCOLE

7 DÉCEMBRE 23

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

36 camarades réuni-es en visio représentant 28 départements.

Réunion s'est tenue en 3 temps : débat actualité et point revendicatif, question de l'École inclusive puis comment combattre l'autoritarisme hiérarchique.

Ce Pôle fut l'occasion, une fois de plus, d'accueillir de nouveaux-elles camarades pour qui c'était une première fois en réunion nationale. Et nous nous en félicitons.

ACTUALITÉ REVENDICATIVE ET COMBATTRE AUTORITARISME

Après une rapide présentation de la journée et un court rapport introductif sur la situation globale dans le 1er degré, **nous avons mené un débat autour de quelques questions précises et qui nécessitent des éclairages et des remontées pour nourrir notre action revendicative. On a ainsi pu discuter de la mise en place de la loi Rilhac et de ses conséquences dans le fonctionnement des écoles, du Pacte et de ses travers localement, du niveau de remplacement dans les écoles et de l'absence de personnels, du recours généralisé aux personnels contractuels, mais aussi des évaluations d'école et des pressions instaurées par les IEN.**

- Au fil des échanges, il s'est avéré que la loi Rilhac n'est pas encore une véritable question car elle n'a pas entraîné de profondes mutations dans le fonctionnement des équipes. Les directeur-trices déjà autoritaires ne le sont pas plus et les autres n'usent pas des possibilités offertes.
- Sur le *Pacte*, peu de remontées concrètes pour l'heure mais il est indéniable que ce n'est pas le succès escompté par l'administration et que les missions données sont très souvent décidées localement en fonction des attentes des DSDEN. Pour certaines, on peut noter des fantaisies. Quoi qu'il en soit, peu de succès sur le soutien 6^{ème}. Il faudra voir en fin d'année et faire le bilan.
- La question des personnels contractuels est désormais présente dans tous les départements, à des niveaux divers, mais existe bien. Elle a un lien direct avec le niveau de remplacement qui s'est effondré et qui a des conséquences sur la formation et les ASA refusées pour nécessité de service. Nous devons poursuivre notre formation sur la question des non-titulaires et engager un travail plus fin avec le Collectif national travaillant sur le sujet, tout en intensifiant les échanges et mutualisations avec les Sden les plus éclairés sur la question (93 notamment).
- Sur les ASA, un rappel des règles est nécessaire, pour les personnels comme pour l'administration.
- La question des retraites et des conditions particulières pour les ancien-nes instits a été posée. Des échanges sur la liste nationale sont toujours possibles.
- Les sorties scolaires et les modifications d'encadrement sont un point de vigilance. Une demande de remontées de problèmes est faite afin d'intervenir auprès du MEN.
- Echanges sur la question de l'entrisme des idées d'extrême droite dans les écoles et l'émergence inquiétante de Parents vigilants. Si nous avons peu de cas particuliers à dénoncer, nous restons vigilant-es et nous préparerons une note interne sur la question de la dérive dangereuse de certaines organisations syndicales. Un travail intersyndical national est aussi mené sur cette question et un courrier de la CGT Educ'action a été adressé au ministre sur le cas particulier de Nice et du rôle dangereux joué par le maire de la ville.



RELEVÉ DE DÉCISION DU PÔLE ECOLE

7 DÉCEMBRE 23

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Ce premier point était en fait une introduction au débat de l'après-midi sur l'autoritarisme institutionnel. Ce point a permis aux camarades d'exprimer leur volonté d'être plus formé-es et armé-es avec des supports réglementaires pour s'opposer aux administrations qui abusent de leur position hiérarchique.

On a pu arrêter un certain nombre de choses à réaliser :

Des documents à produire ou à remettre à jour, mais aussi à diffuser facilement auprès des camarades et collègues : fiche sur les ORS, sur les ordres de mission et le respect du cadre global, un rappel du cadre légal des ASA et des conditions d'utilisation... Il est aussi convenu que le travail d'information en direction des Sden doit se poursuivre et que l'ensemble des docs produits sur les aspects réglementaires doit être accessible sur le site national dans l'onglet 1erdegré. D'autre part, un guide complet sur la question du remplacement (en complément du 4 pages généraliste des dernières semaines) est en cours de finalisation grâce au travail conjoint du Sden 95 et du national.

Parallèlement, un travail autour de l'empathie et du harcèlement sera lancé par le groupe national en direction des syndicats départementaux.

SUR L'ÉCOLE INCLUSIVE...

Intro au débat

Selon l'enquête 2023 de l'Autonome de Solidarité Laïque auprès des personnels du 1er degré sur différentes thématiques, la mise en question forte de « l'école inclusive » apparaît comme principal problème d'après les personnels.

Selon l'étude, ces difficultés et ce rejet des personnels sont fortement liés aux situations qu'ils rencontrent avec des élèves « présentant des troubles du comportement ». **On passe d'un peu moins de 40 % en 2011 à 60 % en 2016 et désormais à 73,5 % en 2023 de répondants disant avoir connu des difficultés fréquentes ou très fréquentes avec des enfants « gravement perturbés ».** « Les personnels se retrouvent seuls et désemparés », indique le président de l'Autonome de Solidarité Laïque.

Dans le même temps, certaines annonces du président Macron lors de la Conférence nationale sur le handicap, puis reprises en groupe de travail ministériel concernant l'école inclusive, ne sont pas rassurantes :

- **transformation des PIAL en pôles d'appui à la scolarité (PAS) :** 3 ou 4 départements vont être expérimentaux dès la rentrée 2024, et à terme ce sera 3000 PAS. Ils seront animés par un personnel EN (dont on ne connaît pas les caractéristiques) et 2 ETP du secteur médicosocial (par ex psy et Educ spé). Ce PAS apportera une « réponse de 1^{er} niveau » avec les familles pour l'accueil de tou-ttes les élèves à BEP (*besoin éducatif particulier* donc handicap mais aussi PAP, allophones, enfants de familles du voyage...). Les MDPH pourront être saisie dans un second temps. Les animateur-trices du PAS seront là en appui des collègues, conseils, interventions sur des situations complexes...
- **création d'un-e référent-e handicap** dans chaque établissement et circonscription du 1^{er} degré ;
- **le déploiement d'un plan de formation** des équipes pédagogiques dans chaque académie à la rentrée 2024 ;



RELEVÉ DE DÉCISION DU PÔLE ECOLE

7 DÉCEMBRE 23

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

SUR L'ÉCOLE INCLUSIVE... SUITE...

- la **création d'un métier d'accompagnant à la réussite éducative** (ARE) sur la base du volontariat. Cela résoudrait les pbs de temps partiel selon le ministère
- le déploiement d'équipes mobiles médico-sociales y compris du secteur libéral
- la possibilité de faire intervenir des professionnels de santé dans les murs de l'École y compris du libéral
- le déploiement de 100 projets d'IME dans les écoles (hors les murs)

Au quotidien, chacun et chacune d'entre nous est aux prises avec l'École inclusive telle qu'elle existe dans les périmètres définis par le ministère et avec les moyens attribués. La majorité des fiches SST qui remontent dans les formations spécialisées Santé et Sécurité au travail (F3SCT) sont liées à des problèmes de gestion des élèves éruptifs. De même, il n'est pas rare lors de nos échanges dans les Sden ou lors des formations locales d'entendre les collègues sur cette thématiques et sur les difficultés rencontrées.

La question de l'École inclusive, de son périmètre, de son organisation et de ses conséquences devient donc aujourd'hui une question centrale pour les personnels et donc notre organisation syndicale. Il nous apparaît donc indispensable d'avoir un temps d'échange pour construire un travail syndical revendicatif à moyen terme sur cette question.

L'idée serait de produire une sorte de guide global sur l'École inclusive pour s'y retrouver dans la jungle des sigles, des actrices et acteurs y compris non-enseignant-es, des missions de chacune et chacun et qu'on donne des outils aux collègues pour « survivre » et ne pas entrer dans une spirale du rejet. L'idée est aussi de produire pour montrer que cette École inclusive actuelle est un leurre pour les familles et les élèves.

Quels seraient pour vous les objectifs et axes de travail qui vous sembleraient indispensables, souhaitables... d'aborder ?

Débat puis synthèse pour arriver à Quelle École inclusive ?

- * **périmètre : nécessité de rappeler la différence entre difficulté scolaire et École inclusive, la prise en charge des publics particuliers mais ne relevant pas du handicap : les allophones, les non sédentaires...**
- * **organisation de l'Ei avec un mille-feuille qui structure avec des profils de conseiller-ères,**
- * **orientation des élèves : certains élèves ne sont pas dans les apprentissages (pathologies), certains apprentissages restent à dose homéopathique,**
- * **Baisse des places en structures spécialisées ce qui n'exclut pas forcément l'intégration des IME ou ITEP dans l'École (ex des UEMA, UEElem). Il y a nécessité de faire un état des lieux et dresser une liste d'attente.**
- * **Interroger parallèlement le devenir des RASED et le besoin de remettre du collectif, y compris à travers les SESSAD.**
- * **Besoin de montrer le danger de l'intrusion du privé +++ dans la gestion du champ du handicap, et de l'impact que cela a sur le vivier des personnels ESMS.**
- * **Nécessité d'interroger le projet d'organisation dans les écoles et la multitude de dispositifs : ESMS dans l'École, PAS, ARE, DAR...**
- * **Réflexions sur les visées de l'École inclusive**
- * **Quels sont les conséquences sur les conditions de travail souffrance des collègues, aucune formation, effectifs, temps de concertation, mais aussi bien évidemment sur la scolarisation globale des tous les élèves.**
- * **Nécessité de questionner et critiquer la vision gouvernementale qui vise à s'attaquer à la Maternelle à travers la détection de plus en plus précoce. Attention à l'inflation des dépistages par les médecins traitants.**
- * **Travailler le lien avec les familles et ESMS.**
- * **Quel pilotage voulu de l'Ei ? Quelle place et quel rôle de la MDPH ?**
- * **Interroger la formation spécialisée qui doit être au cœur de notre projet, même si un besoin de formation « de base » pour les PE ordinaires est souhaité pour ne pas être démuni-e face aux élèves concernés.**
- * **Nécessité de faire travail sur les sigles et les rendre plus accessibles.**

→ **Objectif ultime** : Outils, leviers pour armer les collègues au quotidien, il faut être au clair de la situation. Il faut des revendications intermédiaires et à court terme avant d'arriver à nos revendications finales.